

## La carte de pêche en vente sur Internet ... des avantages pour tous

Le Fédération encourage les AAPPMA à s'inscrire dans cette démarche.

La vente de carte de pêche par Internet présente de nombreux avantages sans bouleverser pour autant les habitudes des pêcheurs.

Les site de vente de carte de pêche est traduit en anglais, allemand et espagnol ce qui permet une meilleure compréhension des offres par les pêcheurs frontaliers (Luxembourg, Allemagne, Belgique et Pays-Bas) qui souhaitent pêcher sur les rivières de Moselle.

### Avantages pour l'AAPPMA et la Fédération Départementale

- Diminution de la charge de travail des trésoriers (livraison, encaissement, reprise des invendus)
- **Disparition des risques** de vols, de pertes de cartes ou de CPMA
- Diminution des impayés
- Création d'une **base de données** des adhérents du département et d'un fichier pêcheur qualifié pour chaque AAPPMA
- Connaissance en **temps réel** du nombre et du type de cartes délivrées
- Permet d'avoir des **statistiques précises** sur les pêcheurs (sexe, âge, ...) et de leurs habitudes d'achat (date d'acquisition, fréquence...) ou d'adhésion (type de carte)
- Permet de **fidéliser les pêcheurs**
- Permet de réaliser des **mailings** à l'ensemble du fichier ou seulement à certaines cibles (jeunes...)
- Réalisation d'économies sur les impressions « papier » (cartes, CPMA)
- Permet une communication globale en rapport avec l'évolution des placements de cartes (par ex: si les chiffres ne sont pas bons pour la première ouverture, possibilité de réaliser une campagne de communication spéciale avant la deuxième ouverture...)
- Gestion financière simplifiée
- Gestion sécurisée de « dépositaires Grands Comptes »

### Avantages pour le pêcheur

- Accès à tout moment (24h / 24) et en tout lieu (disposant d'une connexion)
- Meilleure visibilité sur les produits existants
- Environnement et paiement sécurisés
- En cas de perte de la carte, possibilité de réimpression par le pêcheur
- Le pêcheur peut recevoir des informations ciblées de son AAPPMA et de sa Fédération (mailing, actualités).
- Renouvellement de la carte simplifié



## Rencontre avec les clubs de pêche de Moselle

Le mardi 19 juin, la Fédération a eu le plaisir d'accueillir à son siège plusieurs clubs et associations sportives de pêche. A l'ordre du jour ; échanges, concertation sur le développement du loisir pêche, analyse des attentes des pêcheurs et mise en commun des actions menées.

Plusieurs projets ont été évoqués :

- des interventions pourront être dispensés par les clubs spécialisés (pêche à la mouche, pêche au leurre, pêche moderne de la carpe, pêche au coup) dans les Ateliers Pêche Nature.
- des parrainages de jeunes pêcheurs par des pêcheurs confirmés.
- la création d'un site de pêche dédié à la pêche à la mouche (réservoir truite)

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées découlant de ces collaborations.

## AXA

Depuis le début de l'année, plusieurs associations ont pris attache directement avec la compagnie d'assurance AXA à Paris. Nous tenons à vous rappeler que la Fédération a souscrit ses contrats d'assurance pour le compte de ses associations, et que toute déclaration de sinistre doit être faite sous couvert de la Fédération, qui après instruction du dossier transmettra à l'assureur.

Merci donc de nous faire parvenir vos dossiers de sinistre.